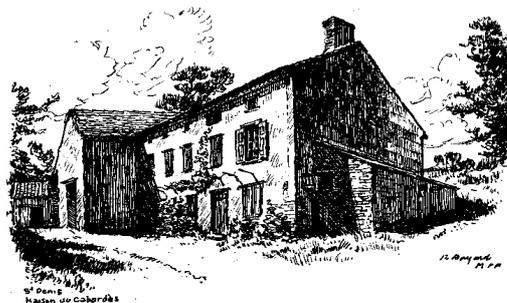


maisons paysannes de l'aude

Connaître
Sauvegarder
Restaurer les
maisons de pays



N° 38

BULLETIN DE MPF 11

Janvier 2019

Parmi les 269 monuments sélectionnés par la mission Bern, figure dans l'Aude le château de Termes, une participation publique a été lancée pour le financement de son aménagement.

https://www.missionbern.fr/projets/?_ga=2.225026393.23076780.1547287860-107497210.1530628352

La loi Elan a été publiée le 27 novembre. L'avis de l'ABF a remplacé l'accord pour les interventions sur un immeuble d'habitation jugé insalubre ou menaçant ruine. Par ailleurs le périmètre de protection aux abords d'un monument historique pourra être désormais proposé par la collectivité.

Le projet de réglementation thermique 2020 en faisant appel aux Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) des matériaux soulève une très forte polémique pour le calcul des paramètres (très pénalisants pour les biosources).

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments est maintenant en place dans l'Aude avec le réseau FAIRE un accompagnement personnalisé et gratuit à chaque étape du projet dénommé « mon coach éco-logis » et des plateformes spécifiques pour les agglôs :

*Le PRÉAU (Carcassonne)
Rénov-habitat (Narbonne).
Sans oublier le Suivi-conseil de MPF.
Faire.fr
Infoenergie-fr.org*

Localement, le Réseau des Eco constructeurs de l'Aude (REA) poursuit sa mise en place avec un site internet qui répertorie les adhérents professionnels.
<http://rea11.fr/>

Une excellente année à tous.

Les événements

Visites de maisons bioclimatiques à Ventenac-Cabardès le 13 octobre.

Il y avait foule (plus de 40 personnes) pour les visites des 2 maisons construites et présentées pour l'occasion par Bob LAIGNELOT, ancien architecte au CAUE et chantre patenté de la construction écologique.

* La première, construite en 1989 de 180m² de forme hexagonale épouse le terrain en apportant dénivelés et grands espaces prisés pour les aménagements intérieurs contemporains. Le bio climatisme se traduit par une implantation et une forme peu en prise aux vents mais surtout capteur (hiver) et protégée (l'été) du soleil, avantages thermiques optimisés par l'emploi de terre crue à l'intérieur et d'une ossature bois, une isolation par l'extérieur.

Cette maison avec l'atelier E (réhabilitation d'un bâtiment agricole) réalisé par Michel GERBER à Treilles a été longtemps une référence bioclimatique en Languedoc-Roussillon.

* La deuxième construite en 2016, ne couvre que 65m² sur 1 niveau. Essentiellement en bois (caissons préfabriqués, charpente traditionnelle, bardage isolation en laine de bois) conforme à la réglementation thermique 2012, elle a été réalisée en grande partie en auto - construction.

Ces deux réalisations très contrastées montrent à la fois les évolutions des besoins et de l'éco construction telle qu'elle a été perçue par Bob LAIGNELOT.

Visite d'une réhabilitation d'une maison de village et du château à Pailhes (09) le 27 octobre.

Cette journée organisée par Gérard ROUX délégué MPF de l'Ariège avec le soutien des délégations de la Haute Garonne et de l'Aude fut particulièrement riche en découvertes, à commencer par l'Estanquet, nouveau lieu de restauration et d'animation au centre du village.

M. Yvon LASSALLE, Maire fit part du projet d'ensemble qui vise à redynamiser le village avec plus tard : appartement, espace de vente de produit locaux, et qui par cet aménagement réalisé en circuits courts et géré par une SCIC de 130 adhérents, a permis de resserrer les liens entre les habitants.

Barthelemy DUMONT, architecte du patrimoine présenta la réhabilitation contemporaine qui préserve le cachet



du bâtiment ancien tout en l'ouvrant

au sud (grande baie) et en créant un grand espace intérieur (mezzanine) et extérieur (terrasse).

L'utilisation de multiples essences de bois locales, en fait un véritable lieu d'exposition :

Frêne : escalier - Douglas : poutres, bardage - Chêne : fenêtres, plancher - Acacia - merisier : bar - Pin sylvestre : bardage.

Une démarche et une réalisation exemplaire qui a été lauréat Construction bois Occitanie et dont la présentation est prévue par le CAUE 09.



Le repas pris en commun dans ce nouveau lieu, nous avons été accueilli par M. Vincent BOUSCATEL, l'un des propriétaires du château, qui après nous avoir narré sa longue histoire, nous le fit découvrir.

-A commencer par l'Orangerie, bâtiment du XIXe aux ouvertures en arcades qui a fait l'objet d'une préservation primée par VMF.

-Puis l'extérieur du château avec des tours impressionnantes et son mur consolidé par une multitude de tirants.

-Enfin l'intérieur avec son escalier à vis en bois, sa fresque (chemin de St Jacques) et bien sûr la fameuse chambre où dormit Henry IV, (le lit et son décor d'époque ayant été récupéré par le Conseil Départemental).

Nous nous sommes séparés devant l'église, grand édifice «impérial» à l'état précaire.

Un grand merci également à Mr et Mme SELIN Kirsten animateurs de l'association et Architectes des travaux.

<https://www.facebook.com/chateau.de.pailhes>

Bâti du XXe siècle - Stratégies pour une rénovation adaptée en OCCITANIE.

Cette étude - action qui a été réalisée en 2017-2018 par l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie présente un diagnostic et scénarios de rénovation de 18 bâtiments emblématiques et représentatifs de l'ensemble des typologies rencontrées en Occitanie.

Ainsi, 3 maisons individuelles et 3 habitats groupés correspondants aux périodes 1920-1945 / 1945-1975 / 1975-2000, sont étudiés et des programmations globales couvrant à la fois les aspects qualité architecturale, qualité d'usage et performances énergétiques sont proposées.

Un travail remarquable qui plus est, aborde l'aspect économique.

<http://www.envirobat-oc.fr/Publication-Bati-du-XXeme-siecle-Strategies-pour-une-renovation-adaptee-en-Occitanie>

Autres infos

Architecture - technique

Dans le bulletin 34 nous avons attiré l'attention sur l'isolation de toiture par l'extérieur qui est quasiment obligatoire en cas de réfection du toit avec occupation des combles.

Nous suggérons de jouer sur la pente pour ne pas modifier la façade.

Il existe bien sûr si l'esthétique s'en satisfait, la possibilité d'ajouter un rang de tuiles à la génoise et mieux en même temps d'avancer les tuiles de courant ce qui permet de supprimer la gouttière inesthétique.

Refaire le toit est l'occasion aussi de voir la possibilité d'installer du photovoltaïque (intégré ou pas), une loggia, une surélévation.

